



Attestation de Formation des Gestes et Soins d'Urgences AFGSU 2

Formation Concept agréée, Centre d'Enseignement des Soins d'Urgences de l'Yonne
Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgences modifié le 1er juillet 2019

Objectifs :

Module I : prise en charge des urgences vitales.

- Identifier l'inconscience en respiration spontanée et initier les gestes et soins d'urgences adaptés.
- Identifier un arrêt cardiaque et réaliser une réanimation cardio-pulmonaire avec le matériel d'urgence prévu, initier les soins d'urgence et anticiper la réanimation spécialisée.
- Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats et initier les soins d'urgence adaptés.
- Arrêter une hémorragie externe et initier les soins d'urgence adaptés.

Module II : prise en charge d'une urgence potentielle.

- Identifier les signes de gravité d'un malaise notamment un AVC, une douleur thoracique, un risque de sepsis, une hypoglycémie, et mettre en œuvre les soins d'urgence adaptés.
- Identifier les signes de gravité d'un traumatisme osseux ou cutané et prendre les mesures adaptées.
- prendre les mesures adaptées pour la mère et l'enfant face à un accouchement inopiné.

Module III : les risques collectifs et situations sanitaires exceptionnelles (SSE)

- Comprendre le concept de SSE
- Connaître le dispositif ORSAN et ORSEC
- S'intégrer dans les plans de gestion des SSE
- Être sensibilisé à l'accueil d'un afflux de blessés par armes de guerre et aux techniques du « DAMAGE CONTROL ».
- Être sensibilisé aux risques NRBC-e

Méthode pédagogique :

Pédagogie active,
Cas pratiques,
Mises en situation simulées.

Modalité d'évaluation :

Évaluation des acquis pendant la formation
et en post formation immédiats
Présence conditionnant la validation
Recueil de satisfaction des stagiaires



AUX-DOC-RH-008

CESU 89

CESU 89 – Centre Hospitalier
n° SIRET 26890005700012
N° ACTIVITE 268900098089
2 boulevard de Verdun - 89000 AUXERRE
03.86.48.46.73
Scesu89@ch-auxerre.fr

Public Concerné :

S'adresse aux professionnels de santé :
médecin, sage femme, infirmier, aide
soignant, kinésithérapeute, pharma-
cien, chirurgien-dentiste, orthopho-
niste, technicien de laboratoire, mani-
pulateur de radiologie, ambulancier...)

Groupe de 12 à 14 participants

Durée de la formation :

3 jours, soit 21 heures

(3 X 7 heures)

De 8 heures à 16 heures

Coût de la formation :

500 €uros

Lieu de la formation :

Hôpital d'Auxerre
ou sur site à la demande

Dates

Contactez le secrétariat du CESU 89

INTERVENANTS :

**MÉDECINS URGENTISTES, INFIRMIERS ET
INFIRMIERS ANESTHÉSISTES, AIDES
SOIGNANTS, AMBULANCIERS ENSEIGNANTS
EXERÇANT DANS DES SERVICES D'URGENCES,
DE RÉANIMATION ET AU SMUR ET TITULAIRES
D'UN DIPLÔME DE L'ENSEIGNEMENTS
SUPERIEUR EN PÉDAGOGIE**



Le CESU prend en compte l'intégration des personnes en situation de handicap.

Contactez nous, afin d'étudier les différentes possibilités mises à disposition.



Un certificat de réalisation sera délivré à l'issue de la formation.

Durée de validité de l'attestation 4 ans

2021 :

Nombre de sessions : 115

Nombre de diplômes : 1055

Taux de satisfaction : 99 %

Taux de réussite : 99,6 %

